

Tableau d'archivage n° 2 : Vie scolaire et universitaire, dispositifs particuliers de formation

Type de documents	DUA	Sort final	Observations
2.1. Scolarité : inscription et suivi			
2.1.1. Enseignement scolaire et dispositifs particuliers de formation			
2.1.1.1. Inscriptions			
Récapitulatifs de la situation administrative et pédagogique de l'élève			
Dérogations à la carte scolaire	1 an	D	
Dossiers d'admission en 6 ^e	-	-	A joindre au « dossier scolaire », dont il suit le sort.
Dossiers de suivi d'orientation en fin de 3 ^e	-	-	A joindre au « dossier scolaire », dont il suit le sort.
Commission d'affectations et d'orientations - Procès-verbaux - Liste nominative des élèves - Fiches individuelles d'orientation	2 ans	T	Conserver les procès-verbaux. Si la fiche individuelle d'orientation est intégrée dans le « dossier scolaire », elle suit le même sort que celui-ci.
Commission d'appel des affectations et orientations - Procès-verbaux - Liste nominative des élèves - Fiches individuelles d'orientation	2 ans	T	Conserver les procès-verbaux. Si la fiche individuelle d'orientation est intégrée dans le « dossier scolaire », elle suit le même sort que celui-ci.
2.1.1.2. Contrôle de l'assiduité et discipline			
Assiduité			
Statistiques des absences	1 an	C	
Signalement au procureur, à la caisse d'allocations familiales	1 an	D	
Avis de recherche d'enfants	1 an	D	
Discipline			
Conseil de discipline des élèves : procès-verbaux, correspondance, notifications de la décision à la famille	10 ans	T	Ne conserver que le procès-verbal.
Commission d'appel du conseil de discipline : procès-verbaux, correspondance,	10 ans	T	Ne conserver que le procès-

notifications de la décision à la famille			verbal.
2.1.2. Education spéciale			
Dossiers individuels des élèves relevant de l'éducation spéciale (secrétariat des commissions départementales de l'éducation spéciale – CDES – et commissions de circonscription pré-élémentaire et élémentaire – CCPE –, commissions de circonscription du second degré – CCSD –).	25 ans	T	Application de la circulaire AD 88-8 du 7 septembre 1988. Conserver 1/10 ^e des dossiers arrivés au terme de leur DUA.
2.2. Stages			
Offres de stages : fiches de renseignement des entreprises et lieux d'accueil.	1 an	D	
Conventions avec les entreprises et les établissements			
- avec incidences financières	1 an après apurement des comptes	D	
- sans incidences financières	2 ans	D	
Etats récapitulatifs des stagiaires et des stages	5 ans	C	
Rapport des stagiaires	1 an	T	
Attestations et évaluations pédagogiques de stage	-	-	A intégrer au dossier de l'élève ou de l'étudiant dont elles suivent le sort.
2.3. Dispositifs particuliers de formation			
Scolarisation hors établissement (cours à domicile, par correspondance,...) : déclarations des parents, listes, contrôles des IA	10 ans	C	